

Le Cabinet ACDL Expertise vous informe :

Opter pour un serveur interne : des atouts et des contraintes



Alors que certaines entreprises font appel à un hébergeur, d'autres préfèrent recourir à un serveur interne. Un choix garantissant leur indépendance et impliquant peu de contraintes.

Préserver son indépendance et ne pas dépendre d'un prestataire. Ce sont les raisons principales pour lesquelles l'expert-comptable Hervé Mabileau a choisi d'équiper son cabinet, Abaq Conseil et Expertise Comptable membre du groupement France Défi, d'un serveur informatique en interne.

Mais c'est loin d'être les seuls avantages de cette solution en local. « *Il y a un aspect financier non négligeable. Disposer de son propre serveur revient jusqu'à trois fois moins cher que les services d'un hébergeur*, assure Hervé Mabileau. *Par ailleurs, il est plus simple de négocier le prix des logiciels lorsque l'on est pas déjà engagé avec le fournisseur qui les commercialise* ». Reste que cette option n'est pas adaptée à tout type de structures.

Par exemple, dans le cas d'une activité commerciale dispersée dans différents points de vente, l'hébergement des données sur un serveur externe s'impose.

En revanche, la solution locale convient tout à fait à des entreprises mono-sites. « *C'est le cas de petites sociétés industrielles ayant recours à des logiciels très pointus, ne pouvant fonctionner en mode hébergé* », précise Hervé Mabileau.

Un serveur interne : une solution favorisant l'agilité

Recourir à un serveur local permet aussi de s'affranchir des contraintes liées à Internet. En cas de dysfonctionnement ou de panne momentanée du réseau, notamment. « *Même sans réseau, il est possible d'accéder à ses logiciels et à ses données, et donc de continuer à travailler* », constate Hervé Mabileau.

En prime, l'agilité est de mise : lorsque le système d'information dépend d'un réseau interne, il est facile de déployer rapidement deux ou trois postes de travail supplémentaires pour accueillir de nouveaux collaborateurs.

S'entourer des bonnes compétences

La solution interne présente donc de nombreux avantages. Mais elle entraîne aussi quelques contraintes, et en particulier la nécessité de mettre en place, avec l'aide d'une société spécialisée, une procédure de [sauvegarde](#) et de restauration des données efficace. « *Il existe des solutions de sauvegarde quotidiennes entièrement automatisées* », rassure Hervé Mabileau.

Par ailleurs, impossible de se passer d'un prestataire susceptible d'intervenir en cas de dysfonctionnement ou d'intégration de nouvelles fonctionnalités. Et celui-ci doit être choisi avec soin. Par exemple, pour une PME, mieux vaut se diriger vers des sociétés à taille humaine. Chez un géant de la maintenance, ses demandes risquent de ne pas être jugées prioritaires.

Il est tout aussi nécessaire de désigner, en interne, un référent à qui il revient de gérer le serveur au quotidien, voire d'installer de nouveaux [logiciels](#). Et rien n'empêche de faire cohabiter un serveur interne avec des services en ligne. Notamment pour les entreprises qui doivent donner la possibilité à leurs clients d'accéder à certaines informations contenues sur le serveur.

Une tendance qui ne cesse de se développer.

Par Jean-Marc Engelhard, Accroche-press' pour France Défi
mercredi 24 mai 2017 11h26

Les collaborateurs du cabinet se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre expert-comptable : Guillaume GAHIDE 03.27.62.18.11 / ggahide@acdl.fr